

ARBU *Info*

Magazine d'information de la commune d'Arbusigny - N° 37 - Février 2021





Afin de respecter les contraintes sanitaires, nous n'avons pas souhaité organiser notre traditionnelle cérémonie des vœux à la population. C'est pourquoi chaque foyer a reçu notre carte de bonne année.

Après une année particulièrement difficile pour tous, économique, sociale..., souhaitons que les efforts fournis nous permettent d'espérer le retour à une vie normale et sereine, libérée de cette pandémie. À l'automne, plusieurs employées communales ont été impactées par le COVID, il a fallu gérer au mieux et dans la précipitation leur remplacement. Tout un chacun, avec ses disponibilités à apporter son aide, je remercie les employés, les conseillers, les parents d'élèves qui sont intervenus à l'école, à la cantine et à la garderie.

Tournons-nous vers l'avenir

L'avancement du chantier du groupe scolaire a subi les difficultés liées à la crise sanitaire du printemps et de l'automne, et actuellement celles liées à la rigueur de la météo hivernale, mais contre vents et marées, il avance grâce à la volonté de tous les acteurs du projet d'aller de l'avant.

Le gros œuvre de l'étage maçonné du rez-bas est presque terminé, pour constituer le socle disponible pour recevoir la structure bois et la charpente de l'étage du rez-haut.

La « levée des bois » débutera mi-mars, la mise « hors d'eau » de l'édifice sera fin juin et la « mise hors d'air » sera mi-juillet. Ces échéances sont importantes, elles déterminent la possibilité d'engager la réalisation des ouvrages de second œuvre (aménagements intérieurs).

Le forage des puits de géothermie verticaux, pour le chauffage du bâtiment se fera au cours de l'été.

Comme annoncé dans le précédent Arbu Info, la commune est entièrement pourvue de CSE (container semi-enterré). Nous avons été la première commune de la CCAS à être équipée. Depuis décembre c'est Pers-Jussy et Scientrier qui nous ont rejoints, ce qui permet un ramassage avec un camion et un chauffeur.

Pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer : veuillez en informer le secrétariat de mairie afin que nous puissions résoudre le problème.

Dans les CSE prévus pour les ordures ménagères, nous ne devons pas retrouver de bois, de ficelles, de plastic, etc.... Veuillez respecter le tri. La déchetterie à Reignier est destinée à recevoir ce type d'encombrants, y compris les cartons, les déchets verts, le linge, meubles appareils ménagers.

Chaque année, au printemps et/ou à l'automne, nous mettons à votre disposition, au chef-lieu, des bennes pour les objets encombrants mais soyez vigilants, ne mettez pas n'importe quoi (huile, peinture, bouteille de gaz, cuve).

Le tri c'est très important, économiquement et écologiquement.

Pour terminer, je vous souhaite mes meilleurs vœux pour 2021, n'oubliez pas les gestes barrières, l'hygiène des mains, le port du masque... Prenez soin de vous.

Bonne lecture, merci à toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de ce journal d'information.

Régine REMILLON,
Votre Maire

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



La cérémonie du 11 novembre 2020 s'est déroulée en petit comité. Selon les directives de la préfecture, soit 5 personnes: Madame le Maire et les Adjoints.

Madame REMILLON a lu le texte du ministre. Puis une gerbe a été déposée en honneur aux habitants d'ARBUSIGNY « morts pour la France ».

En pensant également à toutes ces femmes et ces hommes qui luttent aujourd'hui, pour défendre notre liberté aux quatre coins du monde.



En geste de respect, plusieurs personnes du village sont venues se recueillir individuellement tout au long de la journée devant le monument aux morts.

Marie BAUD

REPAS DES AINÉS



Le repas de nos jeunes Aînés du dimanche 18 octobre 2020 s'est déroulé différemment.

Habituellement, ce repas est l'occasion de se retrouver dans une ambiance conviviale et festive, mais cette année, chacune et chacun est venu chercher son menu préparé par Alexandra et Bernard ETOURNEAU à la salle des fêtes. La bonne humeur était là et l'espoir de se retrouver cette année tous présents autour d'une table.

Nous avons eu beaucoup de « Merci » pour cette initiative.

À très bientôt, prenez soin de vous.

Maryse MICHALAK



MAISONS FLEURIES

Comme chaque année, durant l'été, le jury en charge du concours a fait le tour de la commune à la recherche de ses lauréats. Mais malheureusement, après avoir attendu une amélioration du contexte sanitaire et un assouplissement des règles concernant les rassemblements, il est toujours impossible d'organiser la petite cérémonie de remise de prix et l'apéritif qui font le charme de l'évènement.

Malgré tout, le jury maintient le concours et la remise de prix aura lieu sous une forme peut-être moins conviviale mais tout aussi agréable.

Continuez de fleurir votre quotidien, et d'embellir votre maison et votre village en 2021.

Sylvia DUSONCHET

PARAPLUIES ROSES POUR OCTOBRE ROSE



La CCAS s'est retrouvée en septembre pour donner des « idées matérielles » à l'échelle de la Communauté de Communes.

Plusieurs produits ont été proposés. Les communes ainsi que Arbusigny ont décidé que le fil conducteur pour octobre rose serait les parapluies pour cette année.

Maryse MICHALAK



CONCOURS AMOPA

Deux écoliers d'Arbusigny récompensés pour leurs poèmes!

Les élèves de la classe de CM1-CM2 de Mme SALLET ont participé en 2020 au **concours d'écriture AMOPA** avec pour thème: inventez une poésie. Ce concours est ouvert aux élèves de CM de toute la France.

Chaque élève a usé de son imagination pour proposer de beaux poèmes et **Noé en CM2 et Éloïse en CM1** ont été récompensés pour leurs écrits au niveau départemental.

Cette sélection départementale leur a ouvert les portes du concours national et **Éloïse a été primée pour son poème intitulé « Mon stylo »**. Elle termine 2^{ème} du concours national pour les CM1. Félicitations à elle.

Un grand bravo à ses deux élèves en leur souhaitant de poursuivre sur cette belle lancée.

À l'heure où les enfants sont submergés par les univers multimédias, il convient de souligner leur performance de petits écrivains...

Nous vous proposons de découvrir ci-après les écrits de **NOE ET ELOISE**.

Marjorie DUVERNEY



Le lapin et la souris

Un lapin dans son clapier
En plein hiver frigorifié
Entendit un petit bruit
Et il vit une souris
La souris très polie lui dit:
« Bonjour jeune lapin.
Que faites-vous ici petite souris?
J'aimerais un tout petit grain
de blé à grignoter.
Entre rongeurs on peut s'aider. »
La souris avec son grain
s'enfuit
Le pauvre lapin se sentit seul
Tout à coup la souris revint
Et le fit sortir de sa cage
Le jeune lapin rentra dans la forêt
Pour une nouvelle vie
Car une bonne action en appelle
Toujours une autre.

Noé Bonaura



Mon stylo

Mon stylo est très rigolo,
Il s'amuse à faire des farces
sur mon cahier:
Gribouiller toutes mes idées
et effacer la dictée!
Mais mon stylo est très farceur,
Il va chercher dans mon classeur,
De très belles pages pour
transformer tout ce que j'ai fait.
Mon stylo se perd dans la
grammaire,
Pique toutes les
mathématiques
Et pour finir, il agrafe
l'orthographe.
Voilà pourquoi mon stylo est
très rigolo!

Éloïse Grampeix

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les différents points de collecte:



Route du plateau des bornes - parking du chalet



Route de pers-jussy - marny dessus



Route de pers-jussy - cimetiere



Route de menthonnex - les chavannes



Route de la muraz - devant le bistro



Route de la muraz - chez vachoux



Chemin de chez grillet



Route de chez le Magnin - croix au Nauray



Comme annoncé auparavant dans divers ARBU INFO, la collecte des ordures ne se fait plus en porte à porte.

Depuis le 19 octobre 2020, vous disposez de containers semi-enterrés installés à divers endroits.

Quels bénéfices ?

1. Économique et pratique : Une solution moderne adaptée aux nouveaux modes de vie, les containers sont accessibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. C'est l'assurance de ne plus penser au jour de collecte et de ne plus craindre que le camion ne passe pas. Plus pratique mais aussi plus de sécurité, les salariés moins exposés aux risques d'accident avec des pratiques plus sécurisées.

2. Des bénéfices économiques et environnementaux :

Ce sont également des milliers de kilomètres en moins parcourus par les camions de collecte. Cette limitation de circulation permet une diminution des gaz à effet de serre et la réduction de notre empreinte carbone pour les générations à venir. De plus, bien que cela demande de l'investissement, le coût du service en sera limité.

3. Des villes et villages plus agréables à vivre :

Fini les sacs éventrés sur le sol. Fini les bacs qui jonchent les bords des routes et des trottoirs... Nos rues seront plus propres et moins encombrées.

4. Des emplacements accessibles :

L'emplacement des containers a été déterminé afin de les rendre accessibles par tous.



GROUPE ACTIVITÉ EN CHEMIN...



L'équipe du conseil municipal recherche des idées à propulser par et pour les habitants pour notre environnement local lors de ces prochaines années!

« Environnement, biodiversité, rivière, ... » ou autres thématiques à explorer ensemble !

Nous espérons que des projets émergent et rassemblent les habitants autour de l'amélioration de notre cadre de vie lors de ces réflexions.

Un premier pas en avant a été fait ce 6 octobre 2020 pour avancer vers des projets citoyens participatifs. Il nous a permis dans un premier temps de nous connaître un peu mieux et d'affiner les attentes des participants (une quinzaine). En perspective, la création d'un questionnaire permettrait de mieux connaître les autres arbusigniens qui ne pouvaient pas être présents dans ce contexte si particulier. Une solution pour intégrer d'une autre manière ceux qui n'étaient pas présents dans cette démarche participative. L'objectif final serait de cibler un ou deux projets qui seront les plus intéressants pour les habitants.

Synthèse du 6 octobre :

Le contexte et les objectifs de cette première réunion citoyenne sont présentés en salle de conseil à la mairie. Il est important que ces groupes d'activités citoyennes soient une occasion de plus pour améliorer notre environnement rural en montant des petites actions concrètes et tisser plus de lien social entre les habitants. On commence par quelques discussions sur le ressenti des uns et des autres sur le bien vivre dans la commune. Ensuite, il semble à tous important avant de commencer la réflexion de faire un tour de table pour mieux connaître les participants et leurs attentes.

Douze personnes se présentent et donnent leurs ressentis.

Mickaël précise qu'il va avancer sur 3 projets lors de ce mandat et invite ceux qui sont intéressés à s'inscrire sur la fiche, le premier concerne les déchets, le deuxième l'accueil de la biodiversité dans la commune et un troisième la lutte contre les plantes exotiques envahissantes.

Ensuite, chacun donne des idées de projets intéressants pour améliorer notre environnement sur la commune. 5 grands sujets semblent sortir de cette première discussion entre habitants :

1. Le jardinage au naturel dans un écovillage à fort potentiel.
2. Les projets fédérateurs autour des enfants.
3. Les déchets et le tri dans le quotidien.
4. L'accueil et l'intégration des nouveaux habitants.
5. Les moyens de communication utiles pour impulser des projets.



Les idées générales qui ont émergé par thèmes :

1. Le jardinage au naturel dans un écovillage à fort potentiel.

L'usage des produits phytosanitaires est dangereux pour la nature et l'homme. On pourrait encourager les techniques de jardinage au naturel dans la commune par :

La création d'une commission jardinage en permaculture, pour favoriser les échanges et les conseils entre les habitants expérimentés ou intéressés par ces techniques agroécologiques.

L'étude pour proposer un potager permacole communale en partenariat avec l'école pour prouver la non-utilité des produits phytosanitaires et encourager la limitation de leurs usages.

Le village a du potentiel pour être un écovillage.

Étudier la possibilité de faire un verger communal ou une plantation d'arbres fruitiers dans des petits espaces disponibles.

Fête de la pomme avec le Syndicat mixte du Salève

2. Un projet fédérateur autour des enfants

Les activités autour des enfants sont intégratrices, elles permettent de tisser du lien social entre les familles



GROUPE ACTIVITÉ EN CHEMIN

dont les enfants ne sont pas scolarisés sur la commune avec celles qui le sont.

Imaginer un grand jeu ou atelier autour du respect de l'environnement. Exemple : Fabriquer un hôtel à insectes

Réaliser un questionnaire pour les jeunes afin de mieux cibler leurs attentes.

3. Les déchets et le tri dans le quotidien

La quantité de déchets générés par habitant par an est toujours très importante comme indicateur de notre qualité environnementale. Il semble important de mieux faire connaître l'évolution de nos performances en matière de gestion des déchets et les enjeux.

Prévoir de la communication sur la quantité moyenne de déchets générée par habitant et par an pour sensibiliser à ce problème.

(ex : le saviez-vous ? en France 390 kg en moyenne),

La qualité du tri via les études du SIFAGE,

Porter à connaissance et vulgariser le prix moyen du traitement des déchets (ex : benne triée moins coûteuse qu'une benne mélangée).

Inviter un intervenant conseiller pour tendre vers une diminution de la quantité de déchets générés par habitant.

Porter à connaissance un plan de fabrication maison pour composteur individuel ou atelier participatif pour encourager le compostage.

Penser à proposer ses épluchures de certains fruits ou légumes aux personnes les plus proches ayant des animaux pouvant les recycler en les mangeant (ex : cochons, poules...).

Imaginer un système de recyclerie locale.

Continuer la journée de nettoyage de la commune, profiter de la clean up day qui a été une belle réussite cette année avec une cinquantaine de participants et plus de 1.5 tonnes de déchets enlevés des cours d'eau et aux bords des routes. Pour l'an prochain prévoir la création d'un monstre de déchets avec l'aide d'un artiste pour le côté ludique et sensibilisateur à cette problématique.

Mme le maire précise que des intervenants du SIFAGE vont prochainement sensibiliser les habitants sur les déchets en 2021.

4. L'accueil et l'intégration des nouveaux habitants

Il semble important que les nouveaux habitants soient le mieux intégrés que possible afin que la commune ne soit pas un village dortoir.

L'idée de la réalisation d'une réunion d'accueil avec la remise d'un petit livret de bienvenue est intéressante. Ce document pourrait contenir des informations très synthétiques mais importantes sur tous les services disponibles sur la commune pour un nouvel arrivant.

En conclusion et perspectives

Un premier pas en avant a été fait ce 6 octobre pour avancer vers des projets citoyens participatifs. Il nous a permis dans un premier temps de nous connaître un peu mieux et d'affiner les attentes des participants. En perspective, la création d'un questionnaire permettrait de mieux connaître les autres arbusigniens et de les intégrer dans cette démarche participative. L'objectif final serait de voir quels sont les projets les plus intéressants pour les habitants.

Il sera donc réalisé d'ici février mars et communiqué aux habitants pour pouvoir choisir ensemble un ou deux projets ce printemps. Une nouvelle invitation sera faite pour étudier les réponses qui ont été faites et choisir ensemble un ou des projets participatifs.



Mickaël TISSOT

FIBRE OPTIQUE

Action numérique

En Haute-Savoie, c'est le SYANE qui a la compétence de la fibre optique » et qui la déploie.

Il s'agit d'un réseau « tout fibre », c'est-à-dire jusqu'à la prise installée chez l'abonné.

Où en sont les travaux sur notre commune ?

Travaux réalisés à 95 % en génie civil

Tirage en cours de la fibre optique

Prévision de réception : juin 2021

Raccordement prévisible : vers septembre 2021

Le CCAS veut mettre une action numérique à destination des personnes de plus de 60 ans :

Une session initiation et un atelier de perfectionnement sont prévus.

Rendez-vous le

mardi **5** mai
à 17h30

Réunion d'information à la salle des fêtes
(protocole sanitaire à respecter : masque)

JOURNÉE MONDIALE DU NETTOYAGE DE LA PLANÈTE



La cleanup day s'est très bien déroulé le 19 septembre 2020. Une cinquantaine de participants étaient présents, ils ont ramassé en moyenne 30.8 kg de déchets par personne, la benne pesait un total de 1,540 Tonne de

détritus. La matinée s'est clôturée par un petit casse-croute offert par la mairie. Merci à tous pour votre participation dans l'amélioration de notre cadre de vie, les cours d'eau et les bords de routes sont maintenant bien plus propres. Rendez-vous en septembre pour la prochaine mission !

Mickaël TISSOT



INSCRIPTION SCOLAIRE

Les inscriptions en maternelle pour les enfants nés en 2018 ainsi que les nouveaux arrivants sur la commune se feront auprès de Mme VERVOUX, directrice, les jeudis 4, 11, 18 et 25 mars sur rendez-vous. Pour prendre rendez-vous, merci d'écrire un mail à l'adresse suivante : ce.0740819n@ac-grenoble.fr

Auparavant, il est nécessaire de se présenter en mairie, muni du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant ainsi que d'un justificatif de domicile pour faire la pré-inscription.





COMPTE RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 28 septembre 2020

Présents Mmes M. : Régine REMILLON – Esther VACHOUX – Marie BAUD - Jacky DURET - Maryse MICHALAK – Ludovic TROTTET - Frédéric AESCHLIMANN - Sylvia DUSONCHET – Laurent FORT – Alexandra DUPANLOUP - Mickaël TISSOT – Étienne MERLIER - Cinthya MIQUET-SAGE.

Absente excusée : Mme Sandrine REY

Absente : Mme Marylène DAIGUEMORTE

Public : 0

Après avoir pris connaissance du COMPTE RENDU de la séance du conseil municipal du 20 août 2020, les élus l'approuvent à l'unanimité.

Madame le Maire expose à l'assemblée que la Caisse d'Allocations Familiales, partenaire des collectivités dans leurs services offerts à la population a récemment pris contact avec la Communauté de Communes Arve et Salève et les communes la composant.

En effet, la CAF opère un changement dans les modalités de ses partenariats en application de la circulaire de la Direction des politiques familiales et sociales.

Une Convention Territoriale Globale liant la CAF, La CCASalève et la commune est proposée afin de définir le projet stratégique global du territoire de la CCASalève à l'égard des familles ainsi que ses modalités de mise en œuvre.

La CAF accompagne la démarche de diagnostic. La commune d'Arbusigny n'est, pour l'instant, pas liée à la CAF par un quelconque contrat. Néanmoins il paraît opportun de signer cette convention par anticipation, afin de bénéficier, le cas échéant, du soutien de la CAF pour la transformation ou la mise en place d'un service éligible à son aide.

Le conseil prend note des factures suivantes: Arbu Info n° 36: 3927 €TTC (Offset Service) – Fauchage: 10684 €TTC (E. Vachoux) – divers travaux d'électricité: 620 € TTC (Brutelec) Interventions pompage fosse chalet des Bornes: 457,85 € TTC et curage canalisation Biossy: 374,40 € TTC (Thermoz) – Nettoyages vitres bâtiments communaux: 498 € TTC (Ste. Jolivet & Roch) – Remplacement vase d'expansion salle des fêtes: 1112 € TTC (Ste Montant) – 2 clefs + passage furet canalisation école maternelle: 390 €TTC (Somman) – quote-part frais de fonctionnement et administratif: 670 € TTC (ADMR) – Avis sur un dossier pour les eaux pluviales: 150 €TTC (Cabinet Nicot).

Informations diverses :

Mme SAGET Mireille, Inspectrice académique remplace M. DA SILVA.

Les travaux de génie civil pour la fibre optique sont actuellement réalisés sur la commune par l'entreprise BENEDETTI.

Ouverture de la déchetterie du lundi au samedi: 8h 30- 12 heures et 14 heures -18 heures (badge obligatoire à retirer en mairie)

Dépôt bennes pour récupérer les objets encombrants du jeudi 8/10 (8 heures) au vendredi 9/10 (16 heures): Parking du cimetière.

Affiché en exécution du CGCT Art. L2121-25 et Codes des Communes Art. R121-9.

Régine REMILLON - Maire

Secrétaire de séance - Cinthya MIQUET-SAGE

COMPTE RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 26 novembre 2020



Présents Mmes M. : Régine REMILLON

Esther VACHOUX – Marie BAUD - Maryse MICHALAK – Ludovic TROTTET - Frédéric AESCHLIMANN – Sandrine REY - Sylvia DUSONCHET – Laurent FORT – Marylène DAIGUEMORTE - Alexandra DUPANLOUP

Mickaël TISSOT – Étienne MERLIER.

Absents excusés : M. Jacky DURET

(pouvoir à Mme Remillon) - Mme Cinthya MIQUET-SAGE (pouvoir à Mme Michalak)

Public : 0

Après avoir pris connaissance du COMPTE RENDU de la séance du conseil municipal du 28 septembre, les élus l'approuvent à l'unanimité.

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal après en avoir délibéré approuve :

- La création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial, à temps non complet à raison de 23/35^{ème} à dater du 1er janvier 2021.

- La création d'un poste, à temps non complet, pour surcroît temporaire de travail notamment ménage dû aux protocoles sanitaires, à raison de 3/35^{ème} du 1er décembre 2020 au 7 juillet 2021.

- La révision des divers tarifs en vigueur avec application au 1er janvier 2021 (location des salles, matériel, concession au cimetière, case dans le nouveau columbarium, cavurne avec monument, travaux avec tracteur communal, déneigement de 2 parkings) selon annexes jointes.

- L'indemnité annuelle pour le gardiennage de l'église à 300 €
- La convention « Assistance technique pour l'instruction du volet Eaux Pluviales » avec la SARL NICOT Contrôle
- Les virements de crédits comme suit : Chapitre 012 charges de Personnel + 4 500,00 €
- Chapitre 022 dépenses imprévues - 1 526,49 €
- Chapitre 011 charges générales - 2 973,51 €.
- Le règlement intérieur du conseil municipal qui a pour objet de préciser les modalités de son fonctionnement dans le respect des lois et règlements.

Le conseil prend note des factures suivantes : divers travaux plomberie : 1 160,40 € TTC

(Dupuis Arnaud) – Enlèvement palettes d'amiante au Chef-Lieu afin d'éviter tout risque pour la population : 1 059,12 € TTC (Ste Excoffier) – 2 poteaux incendie Chez Janton : 4 764,00 € TTC (Ent. Decarroux) – réparation guirlandes Noël : 2 152,44 € TTC (Brutelec) – Devis déneigement 2020-2021 : 70 € HT/H. et 5 500 € HT Immobilisation (Ent. Desbiolles).

Information diverse :

Le conseil souhaite participer à la 2^{ème} édition de « La nuit est belle » Extinction des éclairages publics le vendredi 21 mai 2021.

Affiché en exécution du CGCT Art. L2121-25 et Codes des Communes Art. R121-9.

Annexe 1 :

Tarif pour location :
Salle des Associations
61, impasse de la Salle
74930 ARBUSIGNY

	Tarif été Du 01/04 au 30/09	Tarif hiver Du 01/10 au 31/03
Particulier de la commune	120	150
Caution	400	400
Associations communales	Gratuit	Gratuit
Associations communales avec activités	Gratuit	Gratuit

Tarif pour location Chalet des Bornes 462, route du Plateau des Bornes
74930 ARBUSIGNY

	Tarif été Du 01/04 au 30/09	Tarif hiver Du 01/10 au 31/03
Particulier de la commune	120	150
Particulier hors commune	220	250
Caution	400	400
Associations communales	Gratuit	Gratuit
Associations communales avec activités	Gratuit	Gratuit

Tarif pour location Salle des fêtes - 61, impasse de la Salle - 74930 ARBUSIGNY
- Tarif applicable aux associations communales et aux résidents de la commune.

	Tarif été Du 01/04 au 30/09		Tarif hiver Du 01/10 au 31/03	
	Salle	Cuisine	Salle + chauffage	Cuisine
Vin d'honneur	280	100	330	100
Mariage/misee sans profit	330	100	380	100
31/12 / Soirée privée			380	100
Asso.communales	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Caution	1500	200	1300	200

Tarif applicable aux associations et aux particuliers ne résidant pas dans la commune sous condition d'un garant domicilié à ARBUSIGNY.

	Tarif été Du 01/04 au 30/09		Tarif hiver Du 01/10 au 31/03	
	Salle	Cuisine	Salle + chauffage	Cuisine
Vin d'honneur	330	100	380	100
Mariage et soirée sans profit	1000	100	1100	100
Asso. extérieures	500	100	600	100
Soirée du 31/12			1200	100
Caution	2000	200	2050	200

Condition de location de toutes ces salles : se référer au règlement intérieur notamment toute demande particulière devra être examinée par la commission et fera l'objet d'une majoration en fonction des tarifs en vigueur. La commission « des salles » se réserve le droit d'accepter ou de refuser les demandes de locations. En cas de litige, elle soumettra la demande au conseil municipal.

Forfaits applicables sur les 3 salles en cas de non-respect des consignes, y compris pour les associations communales :

- Nettoyage des sanitaires 200 €
- Nettoyage de la cuisine 200 €
- Nettoyage grande salle+ bars 200 €
- Rangement cuisine + vaisselle 200 €
- Rangement tables/bancs/chaises 200 €
- Rangement barrières extérieures 50 €
- Utilisation abusive des extincteurs 150 €/extincteurs
- Clef cassée ou endommagée 50 €

Tarif pour location de matériel uniquement :

	Table	Banc	10 chaises	50 couverts
Particulier de la commune	Jusqu'à 5 tables et 10 bancs : GRATUIT			
	3 €	3 €	10 €	20 €
Particulier hors commune	6 €	4 €	Pas de location	30 €

Annexe 2 :

100 € le mètre carré de terrain pour la classe unique des concessions cinquantenaires dans le cimetière communal soit 200 € une concession simple.

1460 € la concession cinquantenaire d'une case dans le nouveau colombarium communal en granit physalis. (Ancien colombarium tarif inchangé soit 1 070 €)

1090 € l'emplacement d'une cavurne avec monument, concession cinquantenaire.

Travaux effectués avec le tracteur communal pour le compte des particuliers :

- Tracteur
- Pelle
- Chargeur 60 €/ heure
- Remorque

Déneigement avec le tracteur-étrave communal du parking de la Fruitière et du parking de la SCI Chez le Doyen, tous deux situés au chef-lieu du village : 20 euros le passage à compter de l'hiver 2020/2021.

Régine REMILLON - Maire

Maryse MICHALAK - Secrétaire de séance

Naissances 2020

Noa BRAND DUCRET : 05/03/2020 - Route de Vorsy
Inès BOUCHAHDANE : 16/03/2020 - Route de la Muraz
Alycia STEHLI : 20/06/2020 - Chemin de la Grange
Eugénie AMADIO : 25/06/2020 - Chemin de chez Vachoux
Laury VACHOUX : 28/07/2020 - Chemin de vers la Queue
Clémence REY : 06/08/2020 - Route de Vorsy
Arthur PEILLEX : 09/09/2020 - Route du Fresnay
Cassandre LAMBERT : 13/09/2020 - Route de Pers Jussy
Aaron MEYNET : 17/09/2020 - Chemin de Chavally
Léon MEIER : 22/11/2020 - Route de Pers-Jussy
Sina SMAIL BARTEILLE : 13/12/2020 - Chemin des Chavannes
Giulia MENANT : 25/12/2020 - Chemin de chez Janton



Mariages 2020

Sandy TINCHON & Laurent JAMBON : 08/08/2020 - Chemin de chez Janton
Alicia HERY & Gabriel REBET : 12/09/2020 - Route du Col du Parc



Décès 2020

Gérard VIDONNE : 17/02/2020 - Chemin du Péryl
Suzanne GERMAIN : 02/04/2020 - Route de la Muraz
Yves VALLEZ : 31/05/2020 - Chemin de Perravex Haut
Claudia VIDONNE : 16/06/2020 - Chemin de Perravex
Renée DEBORNES : 25/10/2020 - Route de Menthonnex



Permis de construire accordés en 2020

LEMONIER Samuel

Transformation d'un appenti en garage
& Construction d'un nouvel appenti Route de la Muraz

MICARD Bruno & RODRIGUEZ Labrada

Construction d'une maison Impasse de l'Eglise

BARRUCAND David

Rénovation d'un bâtiment Route de chez le Magnin

CONTAT Jean-Luc

Construction d'un appenti Chemin du Sauthy

VALLVERDU Julien & DE CAMPOSE MELO Nina

Réhabilitation d'un bâtiment Impasse de la Bunaz

La Fruitière des Bornes

Extension Route de la Muraz

PIGNOL David

Réaménagement d'une véranda Chemin du Grand Bois

MATTI Corinne & TOURNIER Christian

Construction d'une maison Route du Col du Parc

Gaec Le Sauthy

Construction d'un hangar Chemin du Sauthy

LAFONTAINE Guillaume & BOVAGNE Pauline

Réhabilitation d'un bâtiment Chemin du Sauthy

BRDAR Franck & Emilie

Extension d'une villa Route de Chez le Magnin

GERVAIS Jérôme & Delphine

Construction d'une maison Chemin du sel

BARTHELEMY Arnaud & SCHORRO Jennifer

Construction d'une maison Chemin des Chavannes

Déclarations préalables accordés en 2020

CHAVAN Nicolas

Pose de panneaux solaires Chemin de Chez Janton

DURET Dimitri

Modification d'une toiture Chemin de Perravex

MARTINEZ Grégory

Construction d'un balcon Chemin des Chavannes

DUROVRAY Danielle

Construction d'une piscine Impasse des Cortis

LORON Amaury

Agrandissement et pose de châssis de toit Chemin du Sauthy

MENANT Kévin

Construction d'une piscine Chemin de Chez Janton

DA COSTA ESTEVES Ricardo

Modification des ouvertures Route du plateau des Bornes

SOCHON Thalie

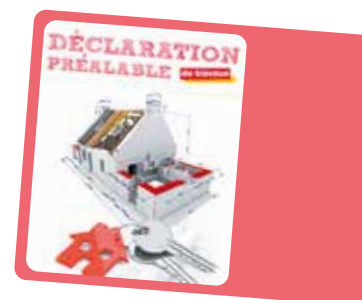
Pose d'un châssis de toit Impasse des bruyères

GAY Paul

Pose d'une véranda Route du Col du Parc



Permis de démolir



Permis de démolir accordé en 2020

TOUNSI Mehdi

Démolition totale
d'un bâtiment Chemin des Chavannes

Modificatif :

JOUANDET Nicolas

Transfert du permis de M.RACHEX Route de Chez Magnin

CULAT Lola

Transfert du permis de Mme VACHOUX Route du Fresnay

BAUD Marie

Création de garages supplémentaires & démolition
partielle d'un bâtiment Route du Col du Parc

LALE-DEMOZ Sylvain & Lydie

Modification d'un assainissement Lieu-dit La Fin

POLLIAND Christian

Division foncière Chemin du Sel

JAMBON Laurent & Sandy

Pose de panneaux
photogénérateurs Chemin de Chez Janton

MORETTI Isabelle

Rénovation d'une toiture Chemin de l'Evry

TRAVERS Philippe

Construction d'un appenti Route de chez le Magnin

LAFONTAINE Guillaume

Changement de destination Chemin du Sauthy

REVENU Thomas

Edification d'un portail Chemin de Chez Janton

PEGUET Gilles

Modification des ouvertures Route de la Muraz

MATTI Corinne

Extension d'une maison Route du Col du Parc

SARL BATIMO

Division Impasse de la Salle

Le bilan est lourd pour nos associations de France, certaines ont même mis la clé sous la porte, et d'autres continuent bien sans mal à fonctionner. Nous sommes bien dans le monde réel, confrontés à des arrêts forcés de nos activités associatives qui laisseront malheureusement des traces dans un futur proche. EVOLUTION comme la plupart des associations sportives ou culturelles, affiche une chute des adhésions 2020-2021. Moins 20 % d'adhérents cette saison lié à la pandémie ! Perte d'emploi, chômage, recherche d'emploi plus difficile, scolarité mise à mal, personnes hésitants à s'engager pour une nouvelle saison, manque d'envie... de motivation, peur de l'avenir, suite à cette situation sanitaire planétaire extraordinaire !

Malgré les confinements, ou bon nombre de formations de stages de sorties ont dû être annulées, les infections confirmées par le SARS-cov2 et les isolements qui s'en suivent, l'association a fait face et maintenue toutes ses sorties (ou elle était autorisée à sortir en groupe) et deux trekkings en septembre 2020. On peut dire que l'on est passé entre les gouttes ! D'autres ont été moins chanceux ! À l'heure où j'écris ces lignes (31 décembre 2020) je regarde le planning 2021 des activités, et je me dis que ça sera un beau challenge de réaliser ces formations, week-end, sorties montagne, trekking... j'en formule les vœux...

Nous devons rester positifs, l'humanité a traversé les siècles et a surmonté diverses épidémies et en traversera bien d'autre encore...



C'est en septembre 2020, du 05 au 12 qu'a eu lieu notre **trekking autour du Mont-Blanc, Le TMB** ! 8 jours de liberté, de découverte et de partage pour notre équipe composée de Ludivine, Céline, Antonio et Simeone. Plus de 10900 mètres de dénivelé positif et négatif pour 172 kilomètres et un total de 70 heures de randonnée. C'est en mode BUL (bivouac ultraléger) que nous partons sur cette boucle qui traverse trois pays (la France, l'Italie et la Suisse) grâce à nos tentes nous bivouaquerons dans des endroits magiques, loin de la frénésie des villes ou quelques touristes ont décidé de prolonger leurs vacances. Les journées de marche sont longues, en moyenne nous marchons 08h00, la plus grosse journée presque 12h00 de marche pour 37 kilomètres ! Mais à chaque fois la récompense est là ! Un accueil des locaux formidable, et un spot grandiose pour planter la tente. Nous avons décidé de réaliser le parcours dans le sens antihoraire, et d'y ajouter un grand nombre de variante qui a pimenté notre trekking ! Bravo aux participants !



Quelques jours de repos pour l'organisateur et c'est reparti pour un trekking de 10 jours en itinérance dans le sud de l'Italie, plus précisément sur la côte Amalfitaine du 18 au 27 septembre 2020. Trekking des Monts-Lattari (Les Monts du Lait) ou sur cette côte à 60 kilomètres au sud de Naples il reste quelques chèvres qui donneront le fameux lait des Monts-Lattari pour la production de fromage. C'est une équipe de six personnes (Birgit, Françoise, Fabienne, Catherine, Jean et Simeone) qui part découvrir cette partie d'Italie au caractère sauvage. Chaque jour une nouvelle randonnée au cœur du Parc (Classé au patrimoine de l'UNESCO) qui nous promène sur les sentiers en balcons, entre mer et ciel ! 5 jours de trekking d'Amalfi à Positano, jusqu'au plus haut sommet des Monts-Lattari, Saint Michele les 3 Pizzi, qui culmine à 1444 mètres d'altitude. Sans oublier de randonnée sur l'île de Capri jusqu'à son point culminant le Mont Solar et avec une traversée en bateau de toute beauté. Nous finirons ce séjour par la visite du site archéologique de Pompéi, la visite de Sorrento et bien sûr Naples qui clôturera notre voyage. Bravo aux participants !

Les vidéos de ces deux trekkings sont visibles sur la chaîne YouTube d'EVOLUTION.

evolution74930@gmail.com - <https://www.facebook.com/EvolutionArbusigny/>
<https://www.youtube.com/EvolutionArbusigny/>

ARBUCOLOR souhaite que cette année 2021 vous apporte joie, bonheur, amour, mais surtout LA SANTE.

La course 2020 n'ayant pu avoir lieu, nous nous sommes adaptés à la situation.

Le supermarché Carrefour Market de Reignier nous a donné l'autorisation d'être présents tous les week-ends du mois d'octobre, dans le cadre d'octobre rose dans leur hall pour une vente de Badges, (faits par Rouge à Pois) et des bijoux créés bénévolement par Guillaume entre autres.

Merci à Carrefour Market et à tous les bénévoles qui ont effectué des permanences pour assurer les ventes, d'avoir rendu cette activité possible.

Nous souhaitons également remercier tous les autres partenaires, l'institut Bio Détente, Easy peinture, Institut mornex, Shaya, ML Estetik, l'institut Guinot, le salon de coiffure Frange & Co, la pharmacie Arve et Salève pour leur participation sur leurs prestations du mois d'octobre, mais aussi le Bar le Chaudron, La Blague à Tabac, la Pharmacie Arve et Salève, le salon de coiffure Frange & Co, Arbu Service, chez Ludo, l'institut Bio détente, la fruitière d'Arbusigny, la Mairie d'Arbusigny et le supermarché Carrefour Market pour la mise en place des tirelires tout le mois.

La somme ainsi récoltée cette année est de 2000,00,00 euros net. La somme qui sera reversée au comité féminin 74 pour 2020 n'est pas encore déterminée.

À noter dans vos agendas, pour cette nouvelle année :



La cagnotte mise en place sur le site HELLO ASSO est toujours en ligne !

Et vous pouvez trouver aussi les badges, porte-clefs, bijoux et décapsuleurs sur notre page Facebook (Arbu Color)

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter via la page Facebook ainsi que par mail :

Arbucolor2015@gmail.com

Nous vous remercions pour votre soutien et votre présence malgré les moments déstabilisants que nous a fait connaître l'année précédente et nous nous réjouissons de nous retrouver en « vrai » lors de nos manifestations !

L'Association ARBU COLOR





Le traditionnel repas de Noël a tout de même eu lieu avec les tables décorées et sapin de Noël. Dans le contexte actuel, le Père Noël n'est pas entré dans la salle mais a déposé sa hotte devant la porte de l'entrée. Les membres de l'association ont pris le relais, lu la lettre du Père Noël laissée aux enfants et assuré la distribution des papillotes et clémentines. Les enfants étaient ravis. Il est également passé à la garderie pour apporter de nouvelles boîtes de kaplas.

Afin de générer un budget supplémentaire, permettant l'achat de matériel et de maintenir les prix de prise en charge, nous proposerons encore cette année différentes ventes de repas à emporter réalisés par des artisans locaux.

Malgré la crise sanitaire que nous traversons, nos services restent en place et nous mettons tout en œuvre afin de respecter et se conformer aux directives en vigueur. Nous tenons à remercier les employées pour leur adaptation et leur travail avec les enfants, également l'équipe enseignante et la municipalité pour leur collaboration et leur soutien.

Enfin nous souhaitons à toutes les familles ainsi qu'à chacun de nos collaborateurs une bonne année 2021.

L'équipe Lou Ptiou Golus

L'association Lou Ptiou Golus, fête cette année ses **12 années d'existence**. Elle est dirigée par une équipe de parents bénévoles. Ces derniers effectuent la gestion en prenant sur leur temps libre.

Elle accueille le matin, à midi pour le repas et le soir un grand nombre de petits Arbusigniens inscrits à l'école du village. Plus de 80 % des écoliers sont accueillis de façon régulière ou non, selon les besoins et les envies des familles. Pendant le temps périscolaire, des activités manuelles et des jeux sont proposés.

Lors de l'assemblée générale de septembre dernier, Sandra et Audrey, membres du bureau de l'association, ont laissé leur place. Nous les remercions pour leur aide et leur disponibilité au cours de ces dernières années. Cette année, 5 nouveaux parents sont entrés dans le bureau et contribuent à donner un nouveau dynamisme à l'association. Le bureau est composé de la manière suivante :

Présidente : Christine AMADIO

Vice-présidente : Elsa SIMONNET

Trésorier : Guillaume POURCIN

Vice-trésorière : Séverine SIGOT-LANOVAZ

Secrétaire : Nolwenn CAHVAN

Vice-secrétaire : Gilles BOIS

Membres : Guillaume MEIRESONNE et Marine TROUILLER

Nous recevons aussi régulièrement des stagiaires, cette année Julia et Léa.

Carmen, employée par la municipalité, a pris sa retraite. Nous lui souhaitons de bien pouvoir profiter de son temps disponible. Elle est remplacée par Akima. Au vu des mesures sanitaires en place et du nombre important d'élèves de maternelle, Anne, également employée de la municipalité, est venue en renfort pendant la pause méridienne. Nous leur souhaitons la bienvenue.



MAISON DU SALÈVE

À seulement 20 minutes de Genève, la Maison du Salève vous accueille dans un cadre champêtre au pied de cette montagne mythique. Entre expositions, animations nature, visites guidées pour les groupes, conférences et événements, découvrez le Salève de différentes manières. Testez aussi les animations en famille ou entre amis, déambulez dans le jardin et faites-vous plaisir avec les bons produits locaux de l'éco-boutique. Tous les éléments sont réunis pour passer un bon moment et découvrir le patrimoine local.

À découvrir en famille

Toute l'année, la Maison du Salève propose des animations nature à vivre en famille. Partagez un moment de complicité avec vos enfants ou petits-enfants et découvrez des animations ludiques adaptées aux enfants de 3 à 12 ans. Entre construction de cabanes, balades des petits artistes, rallye nature, Land'art, traces et indices d'animaux... Notre équipe d'animation regorge d'idées originales et créatives !



À découvrir entre amis

Que vous soyez curieux, aventuriers, branchés histoire ou joueurs... Vous trouverez à coup sûr l'animation faite pour vous. Entre amis, en couple ou encore entre collègues, laissez-vous tenter par notre Salève Game, une Nuit Safari, une sortie champignons ou bien une balade découverte et renouer ainsi avec la nature et l'histoire locale. Vous verrez, vous n'avez pas fini d'être étonnés !

À ne pas manquer !

Prochaines animations

Entre amis:

Vendredi 26 février à 18 heures - Rando nature au clair de lune - 25 €

Samedi 6 mars à 10h - Traces et indices d'animaux 25 € (animation + fondue)

Vendredi 19 mars à 20h30 - Chouette soirée! - gratuit

En famille:

Vendredi 19 février à 14h30 - Traces et indices d'animaux - dès 6 ans - 6 €

Vendredi 19 mars à 18h30 - Chouette balade! - dès 10 ans - gratuit

Mercredi 7 avril à 10h30 - Balade des petits artistes dès 3 ans - 8 €

Vendredi 9 avril à 14h30 - Au creux de mon arbre dès 6 ans - 6 €

Retrouvez l'intégralité de notre programme d'animations sur notre site :

www.maisondusaleve.com

Inscriptions obligatoire par mail :

info@maisondusaleve.com

ou par téléphone : +33(0) 4 50 95 92 16

Attention ! Places limitées pour respecter les mesures sanitaires.

Port du masque obligatoire.

PLATEAU DES BORNES

Habitants du Plateau des Bornes,

Votre commune est engagée, aux côtés de 11 autres communes, dans un programme de préservation et de valorisation des zones humides : le Contrat de Territoires Espaces Naturels Sensibles (CTENS) du Plateau des Bornes. Ce projet met en œuvre des actions de restauration et de gestion des zones humides, mais aussi des actions pour faire connaître ce patrimoine auprès de ses habitants : animations pédagogiques scolaires (journée annuelle « La Nature sur un Plateau », création d'une malle mobile), exposition photographique tournante, mise-en-place de panneaux d'illustrations, etc.

Dans ce cadre s'est également constitué en 2017 un groupe de volontaires locaux, soucieux de faire respecter les bonnes pratiques et les bons gestes sur les sentiers : la Brigade Sentinelles du Plateau des Bornes. Cavaliers, promeneurs, cyclistes, agriculteurs, chasseurs, riverins, quadeurs, élus ... un quinzaine de volontaires locaux se sont engagés à diffuser des messages de respect de leur milieux ruraux, dans une politique fondée sur l'incitation uniquement. Ils ont bénéficié d'une courte formation gratuite sur la réglementation générale de la fréquentation des milieux ruraux par l'ONCFS. Un dépliant papier diffusable auprès du grand public (« A chacun ses Bornes ») a également été créé, rappelant ces règles. Vous pouvez le retrouver gratuitement dans votre mairie.



ACTION : RÉAGIR

La Communauté de Communes Arve & Salève a voté une aide aux entreprises : **l'action REAGIR.**

REAGIR c'est :

- 3.000 € dont profiteront directement les entreprises du territoire qui ont besoin/envie d'être accompagnées en cette période de crise.
- La possibilité d'exposer les difficultés rencontrées, être accompagné, vous former, vous réinventer.

Avec ce soutien financier et celui des Chambres consulaires, les entreprises du territoire qui choisiront (de) REAGIR verront leur reste à charge diminuer de 30 à 100%.

Cette action est déployée du 08 septembre 2020 au 31 mars 2021.

Découvrir l'action REAGIR :

- <https://www.arve-saleve.fr/actus/266-action-reagir>
- <https://www.med74.fr/reagir/>
- REAGIR avec la CMA 74
- REAGIR avec la CCI Haute-Savoie

Et pourquoi pas vous ?

Récemment, les membres se sont réunis afin de dresser un bilan des usages des sentiers, particulièrement fréquentés cette année dans un contexte sanitaire hors du commun. Ils ont souhaité que toutes les communes membres soient représentées par 1 ou 2 référents. Alors si vous aussi, vous souhaitez partager ces valeurs et veiller à la préservation de votre environnement et à la conciliation des usages, vous pouvez les rejoindre ! Une nouvelle session de formation à la réglementation en milieu rural est prévue prochainement afin de former les nouveaux volontaires. Pour cela, vous pouvez contacter :

- Asters, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie qui nous accompagne depuis de nombreuses années dans ce projet : manon.salerno@cen-haute-savoie.org
- Ou Odile MONTANT, référente élue du Plateau des Bornes : chezlolet@wanadoo.fr

Artisan, commerçant, chef d'entreprise ne restez pas seul à piloter votre entreprise en cette période délicate !

Profitez d'accompagnements individuels.

TROC DE VETEMENTS ET JEUX POUR ENFANTS

Toute l'équipe du grand troc tenait à remercier les **124 familles** ayant participé à son événement de dernière minute sur Arbusigny **le week-end du 10 et 11 octobre ainsi que ses bénévoles.**

Malgré la situation sanitaire, vous avez été très nombreux à participer, tout en respectant le protocole sanitaire mis en place.

Les affaires restantes ont été données à des associations locales et aux sinistrés du 06.

Nous vous en remercions, car sans vous, cela ne serait pas possible, et espérons vous retrouver très vite pour de prochaines dates.

Laurianne WEIN



Martial Sadiet est à Arbusigny, Rhone-Alpes, France.
11 oct. à 23:16

Troc de vêtements et de jeux pour enfants à Arbusigny. Le surplus sera donné pour les sinistrés des Alpes-Maritimes. Nous avons téléphoné en direct à midi à Charles Ange Ginesy, Président du Conseil Départemental des Alpes-Maritime (ancien Député) avec qui je suis en contact pour les aides de l'agence de l'eau pour la reconstruction, afin d'organiser le transfert des dons. Bravo et merci aux organisatrices



CAMBRIOLAGE

VIGILANCE CAMBRIOLAGE

Des vols ont régulièrement lieu dans la commune.

Nous vous invitons à être vigilants, à ne pas hésiter à prévenir la gendarmerie en cas de comportements ou de véhicules suspects et d'en informer également la mairie.

ENFANCE EN DANGER



ATMO Auvergne Rhône-Alpes est l'observatoire agréé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, pour la surveillance et l'information sur la qualité de l'air en Auvergne Rhône-Alpes.

Sa mission : ATMO Auvergne Rhône-Alpes structure son activité autour de 5 missions fondamentales :

- Observer via un dispositif de surveillance chargé de la production, la bancarisation et la dissémination de données de référence sur la qualité de l'air.
- Accompagner les décideurs dans l'élaboration et le suivi des plans d'actions à moyen et long terme sur l'air et les thématiques associées (énergie, climat, nuisances urbaines) comme en situations d'urgence (épisodes de pollution, incidents ou accidents industriels)
- Communiquer auprès des citoyens et les inviter à agir en faveur d'une amélioration de la qualité de l'air.
- Anticiper en prenant en compte les enjeux émergents de la pollution atmosphérique et les nouvelles technologies par la mise en place de partenariats dans le cadre d'expérimentations, d'innovations, de programmes européens.
- Gérer la stratégie associative et l'animation territoriale, organiser les mutualisations en veillant à la cohérence avec le niveau national.



Site internet :

<https://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr/>

DÉCHETS VERTS

Élagage, taillage des haies et déchets verts

Les propriétaires d'arbres ou de haies situés en limite de propriété sont tenus de les entretenir et de les tailler régulièrement (article 671 du Code Civil).

Le brûlage des déchets verts est à l'origine de la pollution. Il nuit à l'environnement, à la santé (recrudescence d'allergies asthmatiques) et peut être à l'origine de troubles de voisinages.

Nous vous rappelons qu'il est souhaitable de transporter vos déchets verts à la déchetterie ou bien de privilégier le compostage.



CONSULTANCE ARCHITECTURALE

Un projet de construction ?

Un projet d'agrandissement ?

Un projet de rénovation ?

Besoin d'un conseil ?



Un architecte peut vous recevoir à la Communauté de Communes ARVE ET SALEVE, maison Cécile Bocquet, 160 grande Rue à REIGNIER les mercredis suivants à partir de 9 heures :
(Tél. 04 50 43 46 14)

- Mercredi 17 février
- Mercredi 10 mars
- Mercredi 31 mars
- Mercredi 21 avril
- Mercredi 19 mai
- Mercredi 9 juin
- Mercredi 30 juin

PROXIMITI

M-ticket ou Ticket SMS: à vous de choisir!

Depuis le 1^{er} septembre dernier, Proxim iTi met à disposition des usagers des lignes régulières, **2 nouveaux moyens de paiement des titres de transport:**

- Le M-Ticket avec l'application Mybus: Créez un compte, choisissez et payez votre ticket par carte bancaire (VISA, MasterCard, e-Carte Bleue). Validez votre ticket sur le QR code du bus! En cas de contrôle, le contrôleur scanne votre QR code et peut ainsi s'assurer de la validité de votre ticket. L'application vous permet également de consulter les horaires des lignes et de calculer très simplement votre itinéraire!

- Le ticket SMS: Juste avant de monter à bord d'un véhicule envoyez par SMS le mot clé « 1H » au 93074 recevez instantanément votre ticket par retour de SMS.

Le ticket est valable 1 heure! Il est reporté sur la facture de votre opérateur mobile ou décompté de votre carte mobile prépayée sans surtaxe. Ce service est disponible chez les opérateurs: SFR, Orange, Bouygues, Free.

En cas de contrôle, le contrôleur scanne votre ticket SMS et peut ainsi s'assurer de la validité de votre ticket.

DON DU SANG



Cette année encore, le don du sang attire encore de plus en plus de citoyens soucieux de participer activement en donnant un peu de soi.

Il est nécessaire d'1h par don pour guérir, soigner et aider une personne qui en a besoin.

Depuis 2016, et la reprise de la nouvelle équipe, le nombre de dons n'a cessé d'augmenter. La collecte de janvier a suscité un grand intérêt avec 55 dons.

Désormais la prise de RDV se fait en ligne ce qui permet moins d'attente.

Peu importe si vous venez pour un acte citoyen, une bonne action, voir du monde ou simplement déguster la délicieuse collation.

Nous vous attendons pour les prochaines collectes:

- **mercredi 12 mai**

16h30-19h30

- **mercredi 1er septembre**

16h30-19h30

2020 a été une année où la priorité a été mise sur l'adaptation et la solidarité, continuons en 2021!

À bientôt

Laure, Liliane et Amandine



1 plan de réseau pour chaque foyer : à l'occasion de ce nouveau numéro d'Arbu Info, Proxim iTi offre à chaque habitant un exemplaire du plan de réseau Proxim iTi !

SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

LE SAVIEZ-VOUS ?

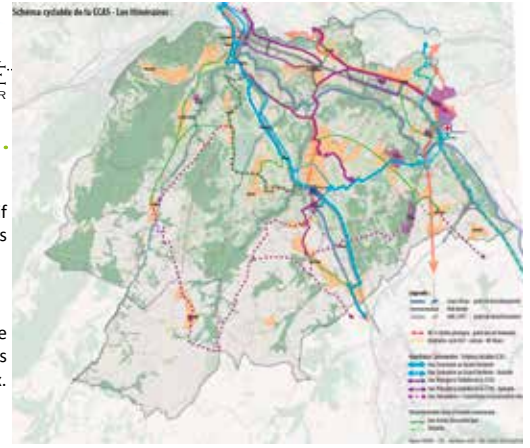
La Communauté de Communes Arve & Salève est cours d'élaboration d'un schéma directeur cyclable. Il a pour objectif de connecter toutes les communes d'Arve & Salève entre elles et de lier la Communauté de communes aux territoires voisins pour une utilisation facilitée et sécurisée du vélo au quotidien.

PREMIERS ITINÉRAIRES PROPOSÉS

Après une phase de diagnostic élaborée de façon étroite avec chaque commune d'Arve & Salève, la Communauté de communes a organisé un atelier de travail - en comité restreint compte-tenu du contexte - pour tracer les principaux axes structurants : colonnes vertebrales qui serviront de support aux axes secondaires intercommunaux et intracommunaux.

La carte globale et les cartes par itinéraire sont disponibles sur le site Internet d'Arve & Salève

<https://www.arve-saleve.fr/actus/273-consultation-schema-cyclable>.



ET APRÈS

Les travaux vont se poursuivre avec le traçage des axes secondaires sur chaque commune et la hiérarchisation des tracés, leur chiffrage et le phasage des travaux à court, moyen et long terme.

Vous souhaitez faire des propositions, donner votre avis : contacter Sophie RENON sophie.renon@arve-saleve.fr

VÉLOROUTE LÉMAN-MONT-BLANC

Les travaux d'aménagement d'une portion de la Véloroute Léman-Mont-Blanc (V61) démarreront au printemps 2021 sur la commune de Scientrier, ils permettront de poursuivre la portion réalisée par Arenthon le long de l'autoroute pour rattraper la route du karting. La Véloroute est un aménagement pour les vélos ; roulant, sécurisé et touristique, la V61 reliera à terme Genève à Chamonix.



Territoire en
mouvement :
Vos élus font le
choix du collectif
et du participatif



Le choix du collectif

En ce début d'année vos élus ont fait le choix de travailler main dans la main à l'élaboration d'un projet commun pour construire l'avenir et accompagner l'évolution du territoire de la CC Arve et Salève.

- 1 Parce que votre quotidien dépasse les frontières d'une seule commune ;
- 2 Parce que les défis environnementaux appellent une réponse collective ;
- 3 Parce que vos communes ont tout à gagner à renforcer leurs complémentarités.

L'élaboration de ce projet de territoire est l'occasion pour les élus du territoire de la communauté de communes de réfléchir et concevoir collectivement des politiques qui vont dans le sens de la transition écologique, d'un développement de la mobilité, mais aussi d'actions sociales ou culturelles par exemple.

Le choix du participatif : Votre avis compte !

Afin de dessiner un projet de territoire qui ressemble à ses habitants, vos élus ont fait le choix d'organiser, d'ici la fin de l'hiver, une grande consultation pour mieux comprendre vos attentes sur tous ces sujets qui vous concernent. Ainsi, tous ceux qui le souhaitent pourront exprimer leur vision du territoire, de son identité et des défis à relever. Nous vous attendons nombreux pour répondre à cette consultation !

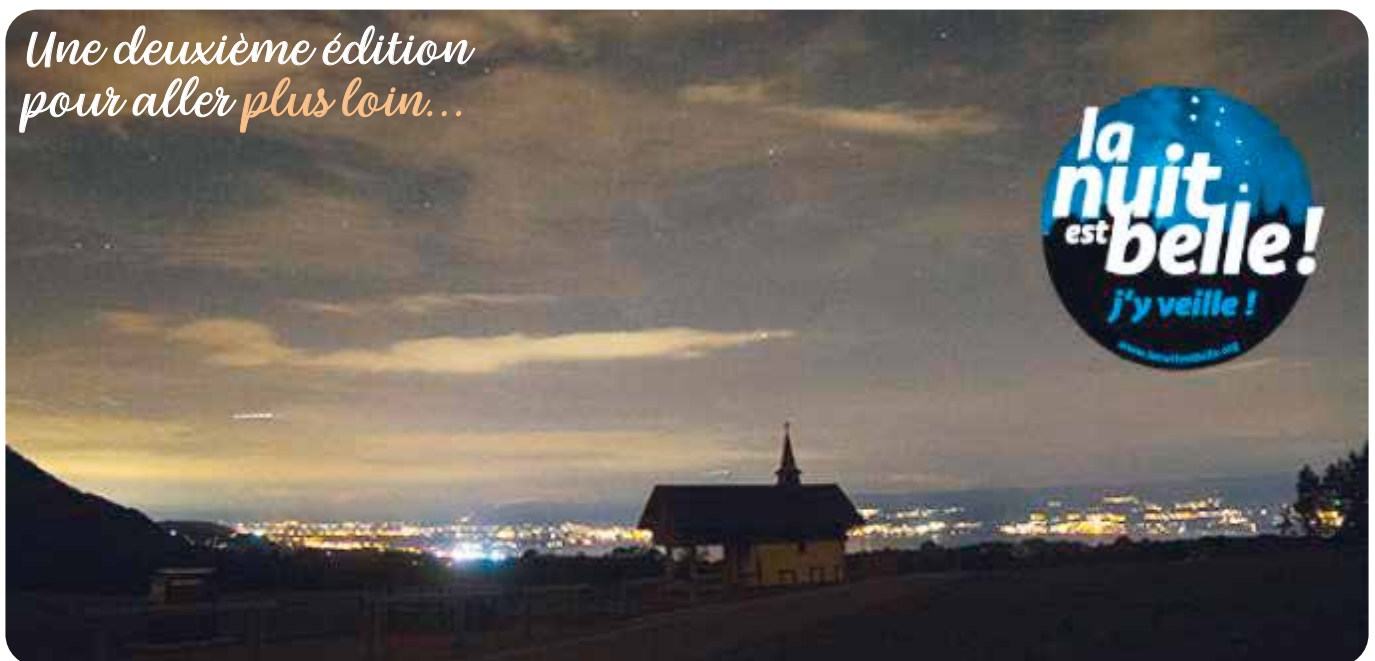
LA NUIT EST BELLE

Rendez-vous le 21 mai 2021 pour une seconde édition axée sur la biodiversité nocturne !

Le 26 septembre 2019 « La nuit est belle ! » invitait les communes du Grand Genève à permettre aux habitants de redécouvrir la valeur du patrimoine nocturne en éteignant les éclairages publics le temps d'une nuit. Grâce à cette opération inédite à une échelle transfrontalière, 152 communes – et un canton entier – avaient joué le jeu, entraînant un élan d'actions à l'encontre de la pollution lumineuse. Pour entretenir ces initiatives, le Muséum d'histoire naturelle de Genève, la Société Astronomique de Genève, la Maison du Salève et le Grand Genève proposent une seconde édition le vendredi 21 mai 2021. Celle-ci mettra la biodiversité nocturne à l'honneur et offrira ainsi à la population une nouvelle opportunité de vivre cette expérience marquante.

En 2021 : la biodiversité de la nuit à l'honneur : Après l'observation des astres, fil rouge de l'opération en 2019, c'est la biodiversité nocturne qui sera mise en avant lors de ce vendredi 21 mai. Une date qui n'a pas été choisie par hasard pour sa lune 3/4 pleine, au cœur du printemps, réunissant des conditions favorables à l'observation et à l'écoute de la faune crépusculaire.

Les possibilités d'animations seront nombreuses pour profiter de la nuit autrement près de chez soi : découvertes des animaux nocturnes, balades au clair de lune, lectures contées, concerts à cappella, etc.



Avec en 2019 plus de 60 animations référencées sur le territoire et une fréquentation exceptionnelle, « La nuit est belle ! » bénéficie d'un engouement général et est assurément devenue un rendez-vous marquant pour les habitants. Pour proposer une manifestation à la hauteur de l'évènement, le choix a été fait de différer la seconde édition à 2021, en espérant que la situation sanitaire permette une mobilisation aussi importante qu'en 2019.

Cette nouvelle opération pourra aller encore plus loin, en associant davantage les privés – les habitants, mais aussi les commerçants et les entreprises –, cette fois eux aussi encouragés à éteindre leur éclairage pour une intensité de la nuit encore plus belle.

Pourquoi éteindre ? En modifiant le cycle jour/nuit, la pollution lumineuse impacte les rythmes biologiques de la faune et de la flore, dégrade les habitats naturels, provoque des risques pour la santé humaine et génère des consommations d'énergie superflues. Causé en grande partie par l'éclairage artificiel excessif, ce phénomène peut être limité en adoptant de nouvelles habitudes.

Au-delà de l'évènement d'une nuit, le Grand Genève souhaite conduire un travail avec les communes pour une action durable sur l'éclairage public. Il s'agit à la fois d'un sujet important sur le plan de la transition écologique et d'une collaboration transfrontalière remarquable. « La nuit est belle ! » contribue fortement à la prise de conscience de cet enjeu : aujourd'hui, 43 communes du Grand Genève pratiquent l'extinction partielle ou totale de leur éclairage public en cœur de nuit.

RECENSEMENT

Vous avez bientôt 16 ans!

N'oubliez pas de vous faire recenser...

Vous devez vous présenter à la mairie (entre le jour de vos 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit votre anniversaire) avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide.
- Livret de famille.
- Justificatif de domicile



IMPÔTS

Impôt sur le revenu

La déclaration 2021 des revenus de 2020 débutera en avril 2021.



ÉLECTIONS 2021



Le déroulement de la campagne électorale étant perturbé par les mesures de confinement et de couvre-feu, **un projet de loi reporte à juin 2021 les élections**

initialement prévues en mars 2021. En cas de détérioration de la situation sanitaire, un nouveau projet de loi de report pourrait avoir lieu.

PÊCHE

<https://www.pechehautesavoie.com>

Dates de l'ouverture générale :

Espèces	Première catégorie	Deuxième catégorie
Truite fario, Omble chevalier, saumon de fontaine, Cristivomer	Du 13 mars au 10 octobre	Du 13 mars au 10 octobre
Truite arc-en-ciel		Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Corégone		Du 13 mars au 10 octobre
Brochet - Sandre		Du 24 avril au 31 décembre
Ecrevisses américaines		Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Autres espèces (sauf protections particulières - voir article 2)		Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre

Du 3 avril au 10 octobre

Lac Vert à Passy – Lac de Vallon à BELLEVAUX – Lac de MONTRIOND – Lac des Mines d'Or à MORZINE

SITE DE COVOITURAGE



www.covoiturage-leman.org

Vous trouverez sur ce site la majeure partie des outils, des initiatives et des bons plans pour organiser vos covoitages réguliers ou occasionnels sur le vaste territoire de la région Lémanique.

Du 1 mai au 10 octobre

Lac de Fontaine à VACHRESSE – Lac du Plan du Rocher aux GETS – Lac des Plagnes à ABONDANCE – Lac Bénit au MONT SAXONNEX – Lac du Pontet aux CONTAMINES-MONTJOIE

Du 5 juin au 10 octobre

Lac d'Arvouin à LA CHAPELLE D'ABONDANCE – Lac de Petetoz à BELLEVAUX – Lac de Tavaneuse à ABONDANCE – Lac de Flaine à MAGLAND – Lacs Blanc, Brévent, du Cornu à CHAMONIX – Lac d'Anterne et Pormenaz à PASSY – Lac de Gers à SAMOENS – Lacs de Vernant et de l'Airon à ARACHES LA FRASSE – Lac Jovet et son déversoir (jusqu'au sommet de la cascade de Balme) aux CONTAMINES-MONTJOIE – Lac de Lessy à GLIERES-VAL-DE-BORNE – Lac des Gouilles Rouges à MORILLON



ARTISANS ET COMMERÇANTS

Alimentaire : fruitière, épicerie, bar, restaurant, traiteur

ARBU SERVICES - épicerie

25, route de Pers-Jussy - 04 50 81 49 89
<https://fr-fr.facebook.com/arbuservice1>

ETOURNEAU TRAITEUR

69, route de chez le Cordier - 04 50 85 15 33

LA FRUITIERE

274, route de la Muraz - 04 50 94 50 79
<https://www.producteurs-savoie-mont-blanc.com/la-fruitiere-darbusigny-fromages-produits-laitiers-cooperative.html>

LE BISTRO D'ARBU

206, route de la Muraz - 04 50 94 28 40

LES JARDINS DU SALEVE - Production bio

Vente en direct sur les marchés
444, chemin de la Tour - 06 09 77 01 22
jardinsdusaleve@orange.fr

Les autres commerces :

ANIM'NATURE - Animations nature & expertise sur le faune et la flore

456, chemin du Péryl - 09 79 95 78 67
www.animnature.com

BENOIT'S STORES

69, route de Pers-Jussy - 04 50 94 56 91

BRUTELEC ELECTRICITE

17, chemin de la Tour - 06 84 13 37 60

DURET-CONTAT - Négoce de carburants

802, route de Pers-Jussy - 04 50 94 53 85
www.duret-contat-combustibles.fr

DUSONCHET GUY - prestataires sapins

321, chemin de Marny Dessous - 04 50 94 42 64

EASY PEINTURE

19, route de Pers-Jussy - 06 30 86 97 09
www.easypeinture.fr

ELSA PASSION CREATIONS - atelier de créations couture et retouches

52, route du Biossy - 06 71 30 39 77
elsapassioncreations.fr



GAL BERNARD - Vente de moutons et de cabris

657, route de chez le Cordier - 06 03 10 24 49

INSTITUT KAFRINE - Soins de beauté

448, Route du Crêt Voland - 06 18 29 92 44

LA CARACOLE - CENTRE EQUESTRE

71, impasse de la Bunaz - 04 50 94 57 29
lacaracoleofficiel@gmail.com

LES ECURIES DE GRANGE NEUVE - Cours, stages et balades à cheval

285, impasse de Grange-Neuve - 06 89 79 65 04

MORETTI JEREMY - Carreleur

87, chemin du Sel - 04 50 94 52 10

MORETTI PIERRE - Maçonnerie

87, chemin du Sel - 04 50 94 52 10

PRO TECH EXPERTISES - Expert et diagnostic immobilier

85, chemin de la Tour - 04 50 94 53 90 / 06 22 08 87 57

SOMANN 2 - Dépannage en serrurerie, volets roulants, portes de garage - Maintenance ouvertures

715, route de Menthonnex - 04 50 85 05 01

SUNWAY France - Fabricant de montures de lunettes

432, route de la Muraz - 04 50 94 51 85

TROTET LUDOVIC - Prestataire de services

110, route du Biollay - 06 04 14 29 17

VACHOUX ESTHER - élagage & distillerie

19, route du Biossy - 06 17 71 60 17

VACHOUX Loïc - Bûcheronnage

19, route du Biossy - 06 16 35 61 89



À vous de jouer!

MOMENT DÉTENTE



	6			8	7			
	7				1			5
8		2	4					
			2			9		
	1			9				4
		6						
3	4				8		6	
		1	9	4				7
7			1			3		



Quelle est la quantité de triangles dans cette figure triangulaire ?



DES SYNONYMES

U	Plan local d'uranisme
R	Détruire
B	Construire
A	Evacuation
N	Arrêté
I	Accord
S	Positionnement
M	Arranger
E	Structure

Recette de pâte à beignet d'autrefois, cuisinée à l'ancienne

500 g de farine à pâtisserie tamisée/4 œufs
25 g de beurre fondu/lait/sel.

Faites une fontaine avec la farine.

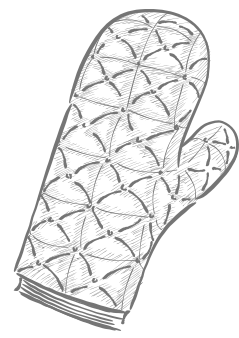
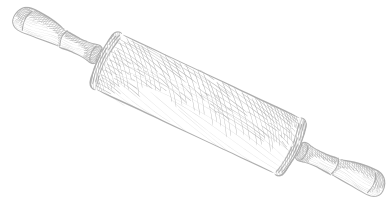
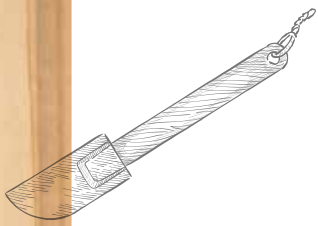
En son milieu, délayez 4 jaunes d'œufs avec le beurre et le sel.

Mélangez et ajoutez peu à peu le lait jusqu'à obtenir une pâte un peu consistante.

Au moment de faire les beignets, incorporez délicatement 4 blancs d'œufs en neige.

La pâte doit se détacher facilement de son récipient et ne pas « corder », ce qui signifierait que la texture est trop épaisse

Ajoutez des fruits, de saison de préférence



INFOS PRATIQUES

MAIRIE D'ARBUSIGNY

Site de la commune : www.arbusigny.fr

83, imp. de l'Église - 74930 ARBUSIGNY
mardi et jeudi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 heures
mercredi : 8 h 30 à 11 h 30
le 1^{er} samedi de chaque mois : 9 h à 12 h

Tél. : 04 50 94 50 01 - Télécopie : 04 50 94 59 80
E-mail : mairie.arbusigny@wanadoo.fr
adjoints.arbusigny@orange.fr

ASSOCIATIONS

A.C.C.A (chasse)

Gilbert SONNERAT - 07 80 05 68 79
www.chasseurdefrance.com

ARBU'COLOR

Carmen ORTU (présidente)
1035 route de chez le cordier
09 54 83 54 18
Florence FURCY (Trésorière)
448 route du crêt voland
06 64 17 94 28
Mail : arbuicolor@outlook.fr

A SECONDE VUE

Luc RODET - 06 78 81 68 24
contact@asecondevue.fr
www.asecondevue.fr

CCAS Mairie

83, imp. de l'Église - Arbusigny
Maryse MICHALAK, Adjointe

Association des Parents d'Élèves (APE)

Présidente : Laurence WEIN
apearbusigny@yahoo.com
<http://ape.arbusigny.free.fr>

Foyer Rural de Loisirs pour Tous

Luc RODET
E-mail : infos@foyer-arbusigny.fr
Site : <http://www.foyer-arbusigny.fr>

Les Bornes en VTT

Lionel CLAUSET - 04 50 25 81 92
lesbornesvtt@gmail.com

Lou Ptiou Golus (cantine scolaire)

Présidente : Christine AMADIO
06 79 36 99 83
contact@louptiougolus.fr

Moto Club d'Arbusigny - La Muraz

Delphine GALLAY - 06 41 95 88 07
mc.arbusigny@laposte.net

ARBU'Nature Environnement

Nathalie DAIGUEMORTE - 06 19 08 36 95
arbnature@orange.fr

ASS MAT D'ARBU

Céline VALLVERDU - 04 50 85 03 09

Association « ORCELACA »

Centre équestre La Caracole
71, ch de la Bunaz - 74930 Arbusigny
orcelaca@outlook.com - 04 50 44 85 81
Tanguy SALER - 06 34 50 74 92

Association culturelle: Les salons

Christine TORRES
www.salonsmusicaux.com

Association culturelle: Zikylya

Christine TORRES
www.facebook.com/zikylya.events
<http://zikylya.com>

Association Évolution

Simeone RUSSO - 07 81 02 53 95
evolution74930@gmail.com
<https://www.facebook.com/EvolutionArbusigny/>
<https://www.youtube.com/EvolutionArbusigny/>

Association Thunder Team

19, rte de Biossy - 74930 Arbusigny
Loïc VACHOUX - 06 14 57 01 08
nelly.wendel@orange.fr

*Un collecteur de piles usagées et de bouchons est à votre disposition
au secrétariat de la Mairie.*

VIE QUOTIDIENNE

Agence Postale Communale

Pers-Jussy - Chef Lieu
Lundi : 8h00 à 12 h00 et 15h00 à 17h30

Mardi-Jeudi-Vendredi
8h30 à 12 heures et 14h30 à 17h30
Mercredi : 8h30 à 12 h Samedi : 9h à 12h
04 50 94 41 60

Départ du courrier : dans le bureau et boîte exté. du Lundi au vendredi à 15h15, samedi à 11h30.

La Poste à Reignier

Reignier - 4, Grande Rue

Lundi au vendredi
8h30 à 12 h et 14 h à 17 h
Samedi : 8h30 à 12 h
04 50 43 41 84

Communauté de Communes Arve et Salève

Maison Cécile Bocquet - 160, Grande Rue - REIGNIER - 04 50 43 46 14

Préfecture

Rue du 30^e régiment d'infanterie - 74000 ANNECY
Tél. : 04 50 33 60 00 - www.haute-savoie.pref.gouv.fr

Direction départementale des services fiscaux

3, rue Marie Curie - 74100 ANNEMASSE - 04 50 43 91 50

ÉCOLES

Maternelle

83, impasse de l'Église
Tél. : 04 50 94 56 74

Bureau de la Direction

04 50 94 56 82

Classe Grande Section

55, route du Col du Parc

04 50 85 09 68

ce.0740819N@ac-grenoble.fr

Primaire

29, route du Col du Parc

ENVIRONNEMENT

S.R.B - Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe

**85 Route de Serry - ZA de Frindrol - 74250 FILLINGES -
www.s-rb.fr**

Ouvert tous les matins de 8h30 à 12h et les lundis, mercredis et jeudis
après midis de 13h30 à 17h30.

Coordonnées hors urgence : 04 50 95 71 63 - contact@s-rb.fr

Coordonnées urgences Eau Potable : 06 83 74 42 06

eau-rocailles@s-rb.fr

Coordonnées urgences Assainissement : 06 77 04 19 50

assainissement-bellecombe@s-rb.fr

Déchèterie Intercommunale des Rocailles

1496, route des Rocailles - 74930 Reignier-Esery - 09 70 21 09 36

Du mardi au samedi (sauf jours fériés)

de 8h30 à 12h et de 14h à 18h.

URGENCES

Pompier : **18** - Gendarmerie : **17**
Samu : **15** - Pharmacie de garde : **32 37**

CHAL Contamines : **04 50 82 20 00**

Clinique Privée Pays de Savoie -

Annemasse : **08 26 30 00 74**

Centre antipoison - Lyon : **04 72 11 69 11**

ENEDIS

Dépannage : **09 726 750 74**

Raccordement consommateur :
09 693 218 11

Raccordement producteur :

09 693 218 00

ALMA 74 : **04 50 46 80 91**

Maltraitance personnes âgées

Allô enfance maltraitée :

119 ou 08 00 05 41 41

LES PROCHAINS ÉVÉNEMENTS SUR NOTRE COMMUNE

Étant donné le contexte sanitaire actuel, il est important de ne pas oublier que le virus COVID-19 circule toujours. Nous vous demandons donc de rester vigilants et nous nous excusons pour l'incertitude du déroulement de ces manifestations. Tout changement sera notifié sur le site internet de la commune (www.arbusigny.fr) ainsi que sur le tableau d'affichage numérique situé vers l'église.

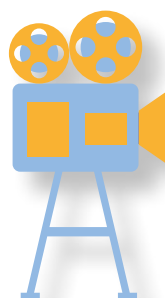
- Samedi 20 février** Tartifoot
- Samedi 13 mars** Repas costumé
- Dimanche 4 avril** Vide grenier OU concours de belote (en fonction de l'accès: travaux du groupe scolaire)
- Samedi 24 avril** Concert du groupe « La-Bas »
- Mardi 5 mai** Action numérique pour les plus de 60 ans
- Mercredi 12 mai** Don du sang
- Samedi 15 mai** Vente de plantons
- Vendredi 21 mai** La nuit est belle
- Samedi 5 & dimanche 6 juin** Salon des vins

Votre encart publicitaire : vos évènements spéciaux (portes-ouvertes uniquement) peuvent être annoncés gratuitement sur les bulletins municipaux. (Renseignements en mairie)

Prochaine parution : **Juin 2021**

Ciné enfants & adultes :

- Mercredi **17** février
- Mercredi **3** mars
- Mercredi **17** mars
- Mercredi **31** mars
- Mercredi **14** avril
- Mercredi **28** avril
- Mercredi **12** mai
- Mercredi **26** mai
- Mercredi **9** juin



SOLUTIONS DES JEUX

Nombre de triangles : 47

Quantité	Couleur	Taille	Modèle
6	jaune	demi	AEH
6	Jaune	Demi	AEG
6	Jaune	Demi	AEF
3	Jaune	Demi	ABG
6	jaune	Demi	ABF
6	Bleu		HEG
6	bleu		HEF
3	jaune	complet	AED
3	Bleu	large	DEG
1	bleu	grand	DEF
1	Jaune/ bleu	Très grand	ABC

Sudoku

1	6	5	3	8	7	4	9	2
9	7	4	6	2	1	8	3	5
8	3	2	4	5	9	7	1	6
4	8	7	2	1	6	9	5	3
2	1	3	8	9	5	6	7	4
5	9	6	7	4	3	1	2	8
3	4	9	5	7	8	2	6	1
6	2	1	9	3	4	5	8	7
7	5	8	1	6	2	3	4	9

Jeu des synonymes :

Plan local d'urbanisme :
 PLU
 Détruire : démolir
 Construire : bâtir

Evacuation : assainissement
 Arrêté : réglementation
 Accord : autorisation
 Positionnement : situation
 Arranger : aménager
 Structure : architecture



ARBU *Info*